

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Ingrid Haelvoet, *Président du Conseil communal*, ;
Mohamed Ridouane Chahid, *Bourgmestre f.f.* ;
David Cordonnier, Véronique Levieux, Pascal Freson, Ali Ince, Martine Raets, Muriel Duquennois, Habibe Duraki, *Echevin(e)s* ;
Marc Bondu, Alain Vander Elst, Hicham Talhi, Belma Tek, Véronique Mbombo Tshidimba, Firyan Kaplan, Christian Beoziere, Jean-Philippe Mommart, Housini Chairi, Latifa Benallal, Martine Lion , Sébastien Lepoivre, Alessandro Zappala, Jean-Luc Muleo, Philip Surmont, Nordine El Farouri, Dirk Langhendries, Elsje Bouttelgier , Philippe Michotte, Arsim Jakupi, Richard Christiaens, Sarah El Ghorfi, *Conseillers communaux* ;
Dirk Borremans, *Secrétaire communal*.

Excusés

Rudi Vervoort, Guy Vanhengel, Claire Finné, José Garcia Martin , *Conseillers communaux*.

Séance du 01.07.21

#Objet : Comptes communaux pour l'exercice 2020 #

Séance publique

SECTEUR FINANCIER

Cette décision sera proposée au Conseil communal.

LE CONSEIL, réuni en séance publique,

Vu le titre VI de la nouvelle loi communale et en particulier les articles 96 et 240;

Vu l'arrêté royal du 02.08.1990 portant règlement général de la comptabilité communale (RGCC), notamment les articles 17 § 4 et 75 à 78;

Vu les arrêtés ministériels des 30.10.1990 et 23.09.1991 accompagnants le nouveau R.G.C.C. et du 10.01.1996 fixant les documents comptables;

Vu les circulaires du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale notamment :

- du 14.07.1994 fixant les règles de valorisation du patrimoine;
- du 09.02.2021 relatives à la clôture des comptes;

Vu l'article 6 § 1 de l'ordonnance du 14.05.1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la région de Bruxelles-Capitale;

Sur la proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article 1 :

D'arrêter les comptes communaux pour l'exercice 2020.

Ces comptes annuels comprennent :

- le compte budgétaire
- le bilan
- le compte de résultats
- les annexes
- les commentaires joints au compte constituent le rapport visé à l'article 96 de la nouvelle loi communale.

Article 2 :

De transmettre cette délibération en double exemplaire à l'autorité de tutelle en vue de l'exercice de la tutelle d'approbation.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

31 votants : 19 votes positifs, 12 abstentions.

29 annexes

C2020 Bijlage 2 - Annexe 2 _ Stand van leningen - Etat des lieux des emprunts (002).xlsx, C2020 Verslag v2.pdf, C2020 SO Eco.pdf, MB99 - 2020 - Récapitulatif.pdf, 2021 02 09 Circulaire de clôture des comptes annuels 2020 communes.pdf, C2020 Ex ant SE.pdf, C2020 Bijlage 5 - Annexe 5 _ Nog te innen vastgestelde rechten - Créances à recouvrer.xlsx, C2020 Bijlage 7 Analyse impact Covid.xlsx, MB - Ordinaire - Article par article (Collège - 09062020).pdf, C2020 TAB RECAP SERVICE ORDINAIRE DEF.pdf, C2020 TAB RECAP SERVICE EXTRAORDINAIRE.pdf, C2020 SE par article.pdf, C2020 Ethias AP0055_2019 (002).pdf, C2020 SITUATION CAISSE 31.12.2020.pdf, C2020 SYNTHESE DEF.pdf, C2020 Bijlage 4 - Annexe 4_Pensioenen - Pensions + Instructies - Instructions Communes 2020.xlsx, MB - Ordinaire - Article par article (Conseil - 16072020).pdf, 2021 02 09 Omzendbrief afsluiten jaarrekeningen 2020 gemeenten.pdf, C2020 Balance des comptes généraux.pdf, C2020 SO par article.pdf, C2020 Bilan & Résultats BIL.xlsx, C2020 Rapport v2.pdf, C2020 SO Fonct.pdf, C2020 Ex ant SO DEF.pdf, C2020 SE Overeenstemming bugettaire _algemene boekhouding _pdf, C2020 SITUATION DE TRESORERIE 31.12.2020.pdf, C2020 Bijlage 3 - Annexe 3 Subsidies Subsidiés.xlsx, C2020 Bijlage 1 - Annexe 1 _ Liste des travaux - Werken in uitvoering.xlsx, C2020 Ethias AC0056_2019.pdf

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Dirk Borremans

Le Président du Conseil communal,
(s) Ingrid Haelvoet

POUR EXTRAIT CONFORME

Evere, le 05 juillet 2021

Le Secrétaire Communal,

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin(e) délégué(e),

Dirk Borremans

Muriel Duquennois